Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Décembre 2014



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Dossier: Nouveaux rythmes scolaires: où en est-on?	p.10
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.22
Via quotidionno	n 22



11 novembre : se recueillir pour les sacrifiés, se souvenir du prix de la Paix

La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en présence d'une délégation des jeunes sapeurs pompiers de Bouquenais et des secouristes de la Protection Civile antenne de Pays de Grand lieu. Les porte-drapeaux et les membres de l'UNC, les élus et les Martipontains présents se sont recueillis ensuite aux monuments aux Morts du cimetière du bourg.

Yannick Fétiveau, maire de Pont Saint Martin a ouvert la cérémonie par la lecture du discours de Kader Arif, Secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. Il a notamment indiqué à tous qu'il fallait « [se] souvenir de ce 11 novembre 1918, du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années, de la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs. » Alors que plus aucun survivant de ce premier conflit ne peut témoigner, Jules Claeyman, président de l'UNC locale a rappelé « (...) le devoir de mémoire nous incombe et nous amène à



nous interroger sur ce qui a permis à nos soldats de tenir, de faire preuve d'un courage et d'une abnégation sans pareille. Ils ont droit à toute notre reconnaissance et notre admiration pour leur dévouement.». Il a ensuite fait raisonner les noms des 76 Martipontains disparus durant le conflit. La matinée s'est conclue par la remise de la médaille du la Croix du Combattant à Yann Joncheray, 1ère classe au 1er Régiment / 4ème Escadron de Hussards Parachutistes de Tarbes.

Magazine municipal d'informations

de la mairie de Pont Saint Martin 02 40 26 80 23 contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage: 3 000 exemplaires Directeur de la publication : Yannick Fétiveau Relecture: commission

communication et vie participative Création graphique et mise en page : Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression:

Offset 5 Nantes: 02 40 26 59 56 Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Des clés de lecture pour

Le 24 octobre, le hall du 3^{ème} Lieu réunissait élus, associations, partenaires et services municipaux pour le vernissage de l'exposition « 14/18 Cent ans après », réalisée par les associations Sur les Chemins d'Herbonne et l'Union Nationale des Combattants de Pont Saint Martin.

C'est un travail de longue haleine que les bénévoles des deux associations ont mené pour aboutir à la mise en place d'une exposition riche que chacun a pu découvrir du 25 octobre au 15 novembre. Dans son intervention, Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels, les a vivement remerciés « Cette exposition n'est pas un simple décor mais bien l'héritage d'une période sombre, avec un parcours qui vise à éveiller nos émotions par la mise en valeur de témoignages authentiques, de lettres, d'objets réalisés par des prisonniers, etc. Un grand merci pour cette formidable exposition dans laquelle vous avez mis beaucoup d'ardeur et de passion ».

Jules Claeyman, président de l'UNC locale, a ensuite rappelé que cette exposition venait compléter les recherches déjà entreprises dans le cadre de la réalisation du projet « La Loire-Atlantique se souvient », initié par Jacques Floch, ex-secrétaire d'État à la Défense chargé des Anciens Combattants, et portant sur la mémoire des soldats morts pour la France lors de la 1ère guerre mondiale. Il a complété son propos par un rappel de l'évolution militaire qui a abouti à la situation de 1914. Puis, Gisèle Nothommes, présidente de l'association de recherches historiques Sur les Chemins d'Herbonne a dressé le portrait de la commune à cette époque mais également des appelés

Le tout dernier rond-point de la commune

vient de terminer de s'habiller

Situé à l'entrée du bourg, au niveau du nouvel accès au Super U, le rond-point du Moulinier vient d'être aménagé.

Il marque l'identité de la commune grâce à son côté minéral et végétal. Il représente la transition du passage de la ville au travers du travail autour de la pierre : paillis de schiste, galets, briques pilées accompagnés de quelques végétaux et le côté campagne grâce au mélange d'arbustes persistants, de vivaces et de graminées. Notre commune se construit et garde sa qualité de vie grâce à son environnement vert et naturel auquel nous sommes tous attachés. Elle se lit ainsi autour de ce disque qui donne le tempo.



Validé par le service aménagement du conseil général, ce rondpoint a été réalisé par les agents du service environnement de la commune, impliqués au quotidien pour embellir Pont Saint Martin.



Le 8^{ème} art fait sa 8^{ème} édition!

Rendez-vous incontournable des passionnés de la photographie, le 8ème festival photo nous a offert un voyage époustouflant les 8, 9, 10 et 11 novembre au travers de 11 artistes répartis sur 6 lieux d'expositions dont un dédié au photographe amateur, André Rideau, disparu en début d'année. Patrick Bouré, président du photo club martipontain, très ému lors de son discours d'expositions de son discours d'expositions de son discours

d'ouverture a souligné « son sens de l'échange et son amour de la vie. Il est parti, mais ses photos restent, comme une trace ».

Amateurs et professionnels se côtoient pour le plus grand plaisir des amoureux du 8^{ème} art mais aussi et surtout pour susciter la curiosité des petits et des grands. Invité d'honneur, Fabrice Simon, nous a fait traverser les paysages du Canada grâce à ses portraits d'animaux sauvages dans leur intimité provoquant une véritable invitation à la contemplation de ce que la nature offre de simplicité et d'équilibre. Autre invité, Robert Wable qui nous a proposé de beaux clichés noirs et blanc avec scénographie qui révèle un New York mythique, intemporel et envoûtant ...

N'oublions pas les clichés des photographes amateurs Loïc Poidevin,

Daniel Perdriau, Christophe Charrier, Ivan Gerbaud, Claude Chauvet, qui nous ont fait partager leur œil sur les papillons tropicaux, le vignoble, brumes et brouillards, le Pop art ou encore Santorin, la Loire ou l'Indonésie par le jeune professionnel Guillaume Kerhervé.

Bref, une exposition éclectique qui prouve une fois de plus que la photographie peut-être « le ciment de relations humaines dans la communication par l'image. Elle touche, provoque émotions et souvenirs » à qui veut chercher à voir autrement.

mieux comprendre la guerre 14/18

« 30 classes d'âge sont concernées depuis les hommes nés dans les années 1870 qui ont 45 ans au début du conflit jusqu'à ceux nés à la fin du 19ème siècle, les jeunes recrues de 20 ans et moins ». Yannick Fétiveau, maire, a conclu ce vernissage « Aujourd'hui, la municipalité s'inscrit aux côtés des associations Sur les Chemins d'Herbonne et l'UNC dans un devoir de mémoire pour dénoncer l'inanité de toute guerre, lutter contre l'oubli de toutes ces victimes et valoriser le pacifisme ».

La cérémonie s'est poursuivie avec la visite de l'exposition et le verre de l'amitié. Pour clore cette soirée, une grande partie des personnes présentes s'est laissée captiver par le spectacle « Eclats, fragments de la Grande Guerre en Loire Inférieure », proposé par la médiathèque Le 3ème Lieu.





Mercredi 12 novembre, élus, entreprises et services municipaux étaient réunis rue des Barres pour la réception du chantier d'effacement des réseaux qui s'inscrit dans le cadre du réaménagement global de la rue, suite à la finalisation de la 3^{ème} tranche de la ZAC du Haugard.

Suite à la réalisation d'aménagements sécuritaires par l'entreprise Blanloeil (missionnée par l'entreprise Technam, maître d'œuvre) en juillet dernier, le SYDELA, Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique, sur sollicitation de la commune, est intervenu pour procéder à l'effacement des réseaux d'électricité, téléphonie et éclairage public, rue des Barres. Le syndicat a missionné l'entreprise Eiffage Energie (85) pour la réalisation des travaux qui

ont eu lieu de juin à septembre. Ces travaux sont majoritairement pris en charge par le Sydela : sur un montant total de 81 421,87 \in HT, le coût résiduel pour la commune s'élève à 25 016,29 \in HT soit 29 580,93 \in TTC.

Le 12 novembre, Yannick Fétiveau, maire, Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique, Eric Redois, responsable voirie, Gaël Givelet, SYDELA, Mathieu Ival, SELA, Jean-Luc Favreau, Eiffage Energie ont pu constater l'embellissement et la sécurisation générale de cette rue qui dispose désormais de plusieurs dispositifs de ralentissement des véhicules et d'une voirie partagée avec les deux roues. Jean-Marc Allais a également souligné: « Les effacements de réseau contribuent à l'amélioration de notre de notre cadre de vie en éliminant la pollution visuelle. Ils ont également un impact non négligeable sur la qualité de fourniture de l'électricité et de la téléphonie aux utilisateurs ». Ces travaux viennent conclure le programme de réaménagement, débuté dans le cadre de la livraison de la 2ème tranche de la ZAC du Haugard.

Une équipe municipale au travail



Chers Martipontains,

Souhaitant être digne de votre confiance et engager Pont St Martin sous les meilleurs auspices pour les mandats futurs, votre équipe municipale, largement renouvelée, se doit de continuer d'analyser les enjeux territoriaux afin

de prioriser puis de programmer les futurs projets communaux avec pragmatisme et professionnalisme.

L'analyse financière affinée du budget communal est primordiale pour garantir à long terme les capacités de développement de notre ville sans remettre en cause notre qualité de vie. En découlera, une priorisation des actions et des projets au service de l'intérêt collectif et en réponse aux enjeux durables de notre territoire.

Compte-tenu de notre faible capacité d'autofinancement, cette méthodologie en trois temps est plus que nécessaire au regard de la baisse significative des dotations de l'État (- 47 000 €/an), des subventions du conseil général (ex : - 1 800 000 € sur le contrat de territoire 2013/2015), du transfert de charges de l'État vers la communauté de communes (ex : création d'un nouveau service instructeur pour le droit du sol, soit un coût de 270 000 €/an) ou vers les municipalités (mise en place des nouveaux rythmes scolaires : 90 000 €/an) mais aussi au regard des conséquences encore inconnues de la réforme territoriale.

Tout en restant prudents, nous gardons confiance en notre futur. Les études en cours et à venir concernant les « grands chantiers » et l'analyse financière de notre budget contribueront à nous mener ensemble vers les meilleurs choix pour notre commune.

L'équipe municipale, les services communaux et les commissions sont au travail. De nombreuses réunions de quartiers sont organisées afin de partager les constats et d'envisager les solutions.

Accordons-leur ce temps nécessaire avant d'engager, avec vous, les « grands travaux » que vous attendez, et je pense notamment à l'amélioration de nos déplacements en centre bourg

Vous remerciant pour votre confiance, je vous souhaite à vous tous de très belles fêtes de fin d'année.

Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin.

Travaux au terrain de football honneur

La gestion de la ressource en eau est une de nos préoccupations. Au quotidien, cette ressource est l'objet d'attention particulière par la municipalité et les services municipaux.

Bien entendu, pour entretenir les espaces verts et fleuris notamment, l'eau est utilisée au quotidien et en particulier pour le terrain de football honneur engazonné.

Celui-ci est équipé d'un système d'arrosage intégré depuis de nombreuses années mais cet équipement, sujet à l'usure comme tout autre système, nécessitait d'être revu afin que les sportifs puissent continuer à profiter d'un complexe de qualité.

Le changement des arroseurs de « nouvelles générations » qui permettra à court terme de réduire la consommation en eau, vient donc d'être réalisé.

Ceux-ci permettront un arrosage plus homogène des surfaces engazonnées, plus précis en fonction des besoins de la végétation. Grâce à l'évolution des techniques, le gazon a davantage le temps d'absorber l'humidité malgré à un arrosage moins intense.

Une extension du réseau a également été programmée afin de palier à une zone de dessèchement particulièrement exposée l'été.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Aquatical de Haute-Goulaine, spécialisée dans le domaine, pour un montant de 6 028,45 € TTC.

Nos sportifs pourront donc continuer à évoluer avec plaisir sur le tapis vert qu'est le terrain honneur du complexe sportif Valdotain.



Le conseil municipal du 9 octobre en bref



(Le compte-rendu complet est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune)

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République a prévu l'obligation pour les conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation. Ce nouveau règlement intérieur marque la volonté des élus de laisser plus de place à l'expression des listes minoritaires dans le magazine municipal en portant à 2050 caractères l'espace dont ils peuvent bénéficier dans le cadre de la rubrique libre expression (soit + 25 % d'espace).

Ce nouveau règlement intérieur du conseil municipal a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE 2013

Le conseil municipal a pris acte du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable de 2013 fourni par le syndicat intercommunal de la région de GrandLieu. Les tarifs restent identiques. La ressource en eau potable est fragile mais est aussi suivi de manière régulière par les autorités sanitaires. Périodiquement, l'ARS (Agence Régionale de Santé) mène des analyses sur la potabilité de l'eau. À ce jour, l'eau acheminée sur la commune vient de l'usine de Basse Goulaine gérée par le Syndicat de production d'eau potable de Vignoble-Grand Lieu. Cette eau a été évaluée comme de très bonne qualité par l'ARS.



DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Des ajustements de crédits par rapport au budget primitif voté le 27 février et supplémentaire du 26 mai 2014, sont nécessaires pour intégrer notamment :

- l'augmentation du remplacement de personnel momentanément indisponible et l'accroissement temporaire d'activité avec un taux d'encadrement obligatoire dû à la mise en place des Temps d'Accueil Pédagogiques (voir dossier p 10). Coût : 32 000 €,

- des crédits complémentaires pour la réalisation des opérations de travaux suivants : installation d'un modulaire et remplacement d'une chaudière. Ces deux montants seront intégralement autofinancés par la ville. Coût : 151 000 €,
- les avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés publics de travaux. Coût : 15 068,76 €,
- des besoins complémentaires en logiciel et matériel informatique. Coût : 1650 €,
- des recettes complémentaires au titre du FPIC*. Recettes : 32 000 €

CRÉATION D'UN COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Créé le 18 juin 2008, le Comité Technique (le CT remplace le comité technique paritaire depuis décembre 2011) est un organe consultatif qui émet des avis obligatoires, préalables aux décisions relatives aux personnels des services municipaux.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de maintenir la parité au sein du CT : 3 représentants de l'administration désignés par l'autorité territoriale et 3 représentants du personnel qui seront élus lors des élections professionnelles du 4 décembre. Ces derniers siègeront désormais 4 ans et leur renouvellement ne sera plus lié à celui des conseils municipaux.

Le conseil municipal a également validé la création, compte tenu des effectifs de la collectivité, d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) composé de 3 représentants de l'administration désignés par l'autorité territoriale et de 3 représentants élus par le personnel.

*FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales



La municipalité s'engage pour l'éveil culturel

Lundi 13 octobre, Yannick Fétiveau, maire et Yves de Villeblanche, directeur de l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique ont signé une convention de partenariat visant à poursuivre l'initiation à la musique et à la danse dans les écoles élémentaires de la commune.



YVES DE VILLEBLANCHE, DIRECTEUR DE MUSIQUE ET DANSE EN LOIRE-ATLANTIQUE ET YANNICK FÉTIVEAU, MAIRE, SIGNENT LA CONVENTION DE PARTENARIAT EN PRÉSENCE DE MARTINE CHABIRAND, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉDUCATION, AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET À LA VIE SPORTIVE ET MARIE-ANNE DAVID, ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA VIE CULTURELLE.

Depuis de nombreuses années, la collectivité s'est engagée aux côtés de l'association Musique et Danse en Loire-Atlantique. Celle-ci a lancé un dispositif dans les communes rurales pour promouvoir l'éveil culturel des élèves des écoles élémentaires (du CP au CM2). À ce jour, 96 communes sur les 121 que compte la Loire-Atlantique sont adhérentes de l'association. Sur ces 96 communes, seules deux communes font un effort supplémentaire pour aller au-delà du dispositif de base proposé et Pont Saint Martin en fait partie.

En effet, le dispositif de base prévoit un quota d'heures d'intervention calculé sur la base du nombre de classes dans l'école et correspondant à 4h/classe. Les enseignants choisissent ensuite le contenu des interventions : danse ou musique. La commune de

Pont Saint Martin, pour sa part, va bien au-delà de ce forfait de base en ajoutant 5h d'interventions supplémentaires par classe au calcul des interventions. Ainsi, pour l'année 2014/2015, ce sont près de 148,5 heures d'intervention qui seront proposées dans les deux écoles, soit 68 heures d'interventions supplémentaires par rapport au forfait de base.

Lors de la signature de cette convention de partenariat, Yannick Fétiveau, maire, a rappelé « la volonté, pour la commune, de pérenniser ces activités qui permettent aux enfants de développer de vraies compétences grâce à une pratique continue pendant toute la durée de leur cursus en école élémentaire (5 ans) ». Yves de Villeblanche a quant à lui remercié la municipalité pour son investissement durable auprès des enfants des deux écoles. En effet, le montant de cette action s'élève à près de 10 500 € par an.

Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive et Marie-Anne David, adjointe déléguée à la vie culturelle et aux événementiels ont chacune tenu à souligner la qualité des spectacles issus de ces interventions : « Les interventions de musique et de danse, dans chaque école, donnent lieu à de très beaux spectacles de fin d'année lors desquels tous les parents peuvent constater l'évolution de leurs enfants dans l'apprentissage musical et dans l'aisance de l'expression corporelle ».

Yannick Fétiveau a conclu cette signature en précisant : « Les interventions de musique et de danse viennent compléter un ensemble de propositions faites aux écoles par la commune pour favoriser la découverte d'univers différents parmi lesquels l'écriture, le sport ou la protection de l'environnement ».



Vie municipale



Aménagement du secteur de Lavau et des Ménanties

Dans le cadre d'une volonté forte de sécuriser les déplacements et en lien avec le ressenti des Martipontains, Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière et les services techniques municipaux, ont travaillé sur le programme de voirie 2014-2015.

Tenant compte des orientations du programme de l'équipe municipale, il a été acté de réfléchir aux secteurs de la Rue de Lavau et des Ménanties. Afin de réaliser un aménagement efficace et de répondre aux préoccupations des riverains, un bureau d'étude travaille depuis septembre sur les solutions à apporter. Ces avants-projets ont été présentés aux riverains de ces deux secteurs.

Notre intention étant de faire participer les riverains dans les ajustements de l'avant-projet pour que chacun soit acteur des décisions qui l'impactent.

Après ces réunions, une synthèse sera faite par Youssef Kamli, les services techniques municipaux et le bureau d'études afin de créer un aménagement efficace qui corresponde à l'intérêt général des riverains. Pour une démarche participative sur un sujet qui nous touche tous!

Préparation de la rentrée 2015/2016

Lacartescolaire détermine les mesures defermeture / ouverture de classe dans les écoles. Afin de disposer de données les plus précises possibles pour l'année scolaire 2015-2016, si vous souhaitez scolariser vos enfants au groupe scolaire Les Halbrans, vous êtes invités à prendre contact <u>dès maintenant</u> auprès de la Maison de l'Enfance au 02 40 26 80 64.

Vous pouvez également pour informations ou questions, contacter le directeur de la maternelle, Thierry Bénéteau, le jeudi au 02 40 32 70 80 ou la directrice de l'élémentaire Lydie Guitteny, le mardi au 02 40 26 81 63.

Une date à noter sur vos agendas : samedi 31 janvier 2015 : portes ouvertes maternelle Les Halbrans - Maison de l'Enfance - restaurant scolaire.

Les Bouqu'Choux:

c'est gratuit et c'est pour les tout-petits!

En décembre et janvier, la médiathèque, en partenariat avec le Service Enfance Jeunesse Education, vous invite à partager le plaisir de la lecture avec vos tout-petits. Expositions, spectacle, rencontres, heures du conte, projection de courts-métrages... Retrouvez l'intégralité du programme à la médiathèque, à la Maison de l'Enfance, au Relais Assistantes Maternelles et au Multi-accueil la Farandole ainsi que sur le site de la médiathèque.

LES RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE :

Du 5 décembre au 31 janvier : Expositions « Premiers regards sur les livres » par le Multi-accueil La Farandole et « Les livres c'est bon pour les bébés » par l'association A.C.C.E.S

Médiathèque et salle d'animation Entrée libre pendant les heures d'ouverture de la médiathèque

Mercredi 3 décembre à 16h : Spectacle « Bulle et Bob préparent Noël », avec Natalie Tual

Salle d'animation

Pour les enfants de 2 à 6 ans accompagnés d'un adulte Inscription indispensable à la médiathèque

Jeudi 11 décembre à 20h : Conférence-rencontre « La peur, le tout-petit, l'adulte et le livre », avec Marie-Anne Gravouille

Salle d'animation

Public adulte - Entrée libre sans inscription

Samedi 20 décembre à 10h30 : « La toute-petite heure du conte »

Boîte à Lectures

Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte Inscription à la Médiathèque

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la Médiathèque

Mercredi 17 décembre:

- 15h30 pour les 6-9 ans
- 16h15 pour les 4-6 ans

Inscription gratuite au 02 40 32 79 27



Service Jeunesse : les vacances de Noël



LES DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE :

- Du lundi 22 au mercredi 24 décembre et du lundi 29 au mercredi 31 décembre.
- De 9h à 17h avec un accueil échelonné de 9h à 10h et un départ échelonné de 16h30 à 17h.
- Accueil péricentre de 7h15 à 9h et de 17h à 19h facturé au quart d'heure.

Attention : Il n'y aura pas d'accueil péricentre les soirs du 24 et 31 décembre. Fermeture à 17h.

AU PROGRAMMF:

Lundi 22 décembre : Cook'n lunch* intergénérationnel. 11-15 ans. *Cuisine et déjeune.

Lundi 22 décembre : Veillée jeux de plateau 17h à 19h. 13-17 ans.

Mardi 23 décembre : Journée nantaise : atelier manga et promenade au marché de Noël. 11-15 ans

Mardi 23 décembre : Soirée discothèque « le Louxor » spéciale jeunes. 13-17 ans

Soirée organisée par l'association Animaje dans le cadre d'un projet d'auto-financement.

Mercredi 24 décembre : Atelier photo autour du papier photosensible — 11 à 13 ans

Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée par coupon à la Maison de l'Enfance. Les flyers sont disponibles à la Maison de l'Enfance et à la une du site internet : **www.pontsaintmartin.fr**

Inscription et renseignements : par téléphone au **02 40 26 80 64** ou par courriel à **maisondelenfance@mairie-pontsaintmartin.fr**

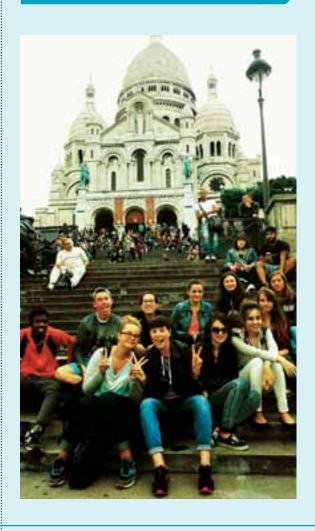
Des nouvelles de ... l'association de mineurs « À tes côtés »

Accompagnée par le service jeunesse depuis mars 2013, l'Association Temporaire d'Enfants Citoyens a été dissoute en novembre dernier. Les jeunes impliqués dans ce projet se sont investis sur plusieurs manifestations de la commune et ont organisé les balades sur l'Ognon en canoë. Leur investissement les a conduits à un voyage à Paris auto-organisé et auto-financé.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là, car une partie du groupe souhaite renouveler l'expérience et créer une nouvelle association temporaire. L'association peut être constituée et ouverte à tous les Martipontains âgés de 14 ans et +.

Que vous ayez 14, 15, 16 ou 17 ans, soyez curieux!

Rencontre informative lundi 22 décembre à 15h « Mais qu'est-ce qu'une ATEC ? » à la Maison de l'Enfance



Voyage des seniors en Haute Vienne

du 22 au 26 septembre



Cette année, pour changer, nos aînés ont choisi de séjourner dans les terres : la commune de Cussac dans le village vacances « Le Souffle Vert » en Haute Vienne. Ils étaient cette fois-ci 31 partants dont 9 seniors de la Chevrolière avec leurs deux accompagnatrices.

Cette petite commune de 1200 habitants a de nombreux atouts puisque tout en étant en Haute Vienne, celle-ci est proche de la Dordogne et de la Charente. En bref, 3 voyages pour le prix d'un...

Le premier voyage les a amenés à l'extrême sud de la Charente à la

découverte des thermes gallo-romains de Chassenon, les mieux conservés en France. Auparavant, il avait été organisé une visite commentée du joli village de Cussac à la découverte de son histoire et de ses traditions.



Pour leur deuxième voyage direction Brantôme, un des plus pittoresques villages du Périgord. Brantôme est considérée comme la « Venise verte » du Périgord, confortablement installée sur les rives de la Dronne dans laquelle se reflète la magnifique abbaye Saint Pierre.

Une balade en bateau était organisée : quoi de plus agréable que de se laisser porter tout en admirant le paysage ? Le grand marché de Plégut-Pluviers faisait également partie du parcours.

Pour finir, le troisième voyage les a conduits à la découverte de Limoges en petit train. La ville de Limoges a de beaux bâtiments comme sa mairie, sa gare avec son beffroi et quelques maisons à colombages. Quand on dit Limoges, on pense porcelaine. Ils ont donc eu le plaisir de visiter une usine de fabrication de porcelaine. Cette visite leur a permis de comprendre sa conception (matériaux, moulage et cuisson des œuvres qu'il s'agisse d'assiettes ou de tout autre chose) ainsi que la décoration par la peinture ou la décalcomanie.

Sur le parcours, ils ont pu voir le Château de Montbrun, château fort sur la commune de Dournazac avec son allure militaire. Ils ont également visité une vannerie travaillant le châtaignier à Flavignac dans le respect de la tradition artisanale du Parc Régional

Périgord-Limousin (réalisation de chaises, tables, banquettes...)

Le programme était riche, pour autant, certains d'entre eux ont pris le temps de ramasser des châtaignes emblèmes de la région du Limousin histoire de se remémorer les bons moments et de les savourer.

La bonne cuisine a régalé chacun et l'ambiance autour de la table a provoqué de chaleureux moments.

Au « Souffle Vert », ces vacances ont été pour tous un véritable souffle d'air ...!



Mise en place depuis la rentree de septembre, la reforme des rythmes scolaires est venue modifier l'organisation du temps scolaire pour favoriser les temps d'apprentissage des enfants. Si le point le plus marquant de la réforme reste l'ajout d'une demi-journée d'école supplémentaire le mercredi matin, la réforme a également donné lieu à de nouveaux Temps d'Accueil Pédagogiques (TAP). À l'aide de ce dossier, plongez au cœur de cette nouvelle organisation dont les enfants sont les premiers bénéficiaires.

C'est quoi ton TAP?

Afin que loisirs riment avec plaisir, les enfants inscrits aux TAP peuvent choisir les activités qui conviennent le mieux à leurs besoins après une journée d'apprentissage : besoin de se défouler, de se reposer ou de s'amuser ? Envie de s'engager ou de choisir au jour le jour ? À chacun sa formule...

Les ateliers sont très bien. Je choisis toujours du sport et aussi " dans la peau d'un sauveteur "

Nathan G.



Les TAP du soir en élémentaire

À la fin du temps scolaire, les animateurs font l'appel des enfants dans les classes. C'est à ce moment-là qu'ils peuvent échanger des informations concernant les enfants avec les enseignants, expliquer les contenus des TAP et proposer aux enfants de faire leur choix de parcours.

Les enfants inscrits aux parcours rejoignent leur intervenant, les autres enfants peuvent participer à des ateliers ponctuels, à des jeux récréatifs ou tout simplement jouer entre copains. Les animateurs affichent leur activité sur un panneau pour permettre aux enfants de choisir.

À l'issue des TAP, les enfants se regroupent par classe pour récupérer leurs cartables, et se dirigent vers le portail, vers les animateurs périscolaires ou vers l'animateur qui les accompagne au car.

LES PARCOURS

Ils sont organisés de vacances à vacances et l'enfant s'engage sur la totalité du parcours dès lors qu'il est inscrit aux TAP sur la période concernée. L'animation est confiée à des intervenants extérieurs spécialisés ou aux animateurs municipaux ayant des compétences particulières.

PARCOURS PROPOSÉS DE NOVEMBRE À FÉVRIER:

ESPRIT SPORTIF:

- **Tennis de table :** exercice d'agilité, défis, relais et matchs (CE2 et CM1)
- **Atelier cirque :** jonglerie, rouleau américain, biclown (CP et CE1)
- **Skateboard**: initiation et jeux de glisse (CM2)

ESPRIT ARTS ET CULTURE:

- **Création d'un film d'animation :** imaginer des décors et comprendre les techniques d'image (CP et CE1)
- Dans la peau d'un savant fou : des expériences pour mieux comprendre le quotidien (CE2)
- Dans la peau d'un artiste : mettre en œuvre ses émotions (CM1 et CM2)

ESPRIT CITOYEN:

- Dans la peau d'un sauveteur : repérer les dangers du quotidien, savoir donner une alerte (CP et CE1)
- **Défis dans ma ville :** (re)découvrir sa ville tout en s'amusant (CE2, CM1 et CM2)

ESPRIT BIEN-ÊTRE/BIEN-VIVRE

 - Jeux d'expression théâtrale : vaincre sa timidité, se soigner par le rire et autres mises en scènes (un groupe CP/CE1, un groupe CE2, CM1 et CM2)

LES ATELIERS ET JEUX RÉCRÉATIFS

Ils sont proposés par les animateurs de la commune par période de vacances à vacances, les enfants peuvent y participer au jour le jour dès lors qu'ils sont présents aux TAP.

Pour la période actuelle, les animations proposées sont : relaxation (techniques

jeux entre copains.

de respiration et postures de détente), jeux nature (faire des tampons avec des patates, land art), découvrir le monde (du boomerang australien aux poupées russes), création d'un jeu de société, jeux sportifs, jeux de ficelles ou tout simplement

y ait beaucoup danimations car on peut choisir

C'est bien qu'il

Maéva



La parole à...

Cathy Rivallin, coordinatrice des activités périscolaires. Anciennement animatrice jeunesse auprès des 10-17 ans, Cathy occupe depuis juin 2014 le poste de coordinatrice des activités périscolaires.



« Il arrive que des enfants demandent aux animateurs « mais sinon c'est quoi ton métier ? », parce qu'ils s'imaginent que lorsque nous ne sommes plus en leur présence, nous ne travaillons pas, et pourtant, même un jeu collectif, ça se prépare ! Le métier d'animateur peut prendre bien des visages : ça peut être celui d'un étudiant qui encadre des séjours d'été, d'une femme qui encadre les enfants matin et soir à l'accueil périscolaire, ou d'un homme qui gère un service enfance jeunesse à temps complet.

Aujourd'hui, mon métier mêle travail auprès des enfants, recherche d'intervenants, encadrement d'équipe et logistique (coordination des plannings, répartition des effectifs, occupation des salles). Toutes écoles confondues, l'équipe des TAP est constituée de 18 animateurs que j'accompagne dans la préparation des activités. Il y a aussi beaucoup d'informations à traiter : annulations et inscriptions trimestrielles, inscriptions aux parcours, mises à jour de listings hebdomadaires pour le pointage de sortie de classe. C'est un travail très polyvalent qui permet de créer du lien entre les enfants, les familles, les enseignants, les encadrants et les associations locales. »



Retrouvez les photos des activités proposées lors des TAP sur le site Internet — Vie quotidienne — vie scolaire.

www.mairie-pontsaintmartin.fr

NEZLEREX

Nouveaux rythmes scolaires : où en est-on?

Les TAP du soir en maternelle

Pour s'adapter au rythme de chacun, les enfants de petites sections sont pris en charge par les animateurs au sein de leur classe. Les moyennes sections sont accompagnées par les animateurs à la Maison de l'Enfance (pour l'école Saint Joseph) ou restent au sein de leur classe (école Les Halbrans). Des jeux et des activités courtes sont proposés aux enfants qui le souhaitent.

Les grandes sections peuvent également choisir de participer à un parcours. Les enfants sont alors répartis selon leur choix d'activités, à la Maison de l'Enfance ou dans des salles municipales.

À l'issue des TAP, les enfants sont raccompagnés dans leurs classes pour être récupérés par leur famille ou dirigés vers l'accueil périscolaire ou le car par le personnel municipal. Les enfants inscrits à l'accueil périscolaire et déjà présents à la Maison de l'Enfance lors des TAP restent sur place et peuvent aider à préparer le goûter.

LES PARCOURS PROPOSÉS DE NOVEMBRE À FÉVRIER AUX ÉLÈVES DE GRANDE SECTION

Ils ont lieu de vacances à vacances et l'enfant s'engage sur la totalité du parcours dès lors qu'il est inscrit aux TAP sur la période concernée. L'animation est confiée à des intervenants extérieurs spécialisés, des animateurs municipaux ou des ATSEM ayant des compétences particulières.

LES TYPES DE PARCOURS PROPOSÉS :

ESPRIT SPORTIF:

Sens et sensations : exercice d'agilité, défis et jeux autour des sens

ESPRIT ARTS ET CULTURE:

Raconte et fais-moi raconter : écouter des histoires avec des livres pas comme les autres

ESPRIT CITOYEN:

Vivre ma ville : redécouvrir sa ville à travers les livres et les rues

LES ATELIERS ET JEUX RÉCRÉATIFS

Il peut s'agir de jeux collectifs ou d'activités courtes, proposés aux enfants et encadrés par les animateurs mais aussi de jeux libres d'imitation et d'imagination (dinette, garage, déguisements). Pour la période actuelle, les ateliers proposés sont : peinture à doigts, tableaux d'automne, jeux de société, histoires, papier dentelle.

Possibilité pour tous les partenaires (association, parents, bénévoles, ...) de venir animer un groupe d'enfants sur ce temps d'activités.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Maison de l'Enfance.

La parole à...

Delphine Beaucousin, animatrice TAP

« Les TAP permettent aux enfants de découvrir des activités qu'ils ne connaissent pas ou auxquelles ils n'avaient pas envisagé de participer. Côté animation, c'est une nouvelle approche du travail et également un nouveau public. C'est très valorisant pour nous, les animateurs. Tout le travail mené avec les enseignants a créé une complicité et une reconnaissance professionnelle. Je suis très satisfaite de mes nouvelles missions. »

La pause méridienne

En élémentaire, les enfants sont pris en charge dans leur classe (école Les Halbrans) ou sur la cour, accompagnés de leur enseignant (école Saint Joseph). Ils déjeunent en fonction d'un roulement préétabli et bénéficient d'un temps de récréation animé. Ils sont raccompagnés à l'issue du temps méridien dans leur classe afin de participer à un retour au calme avant l'arrivée de leur enseignement.

En maternelle, les enfants sont préparés et regroupés pour partir au restaurant scolaire et bénéficient d'un temps de récréation. Les petites sections et les moyennes sections sont accompagnées à la sieste sur le temps méridien. Les grandes sections bénéficient d'un temps calme.

Pour les écoles Les Halbrans, les lundis et jeudis, la pause méridienne est rallongée (TAP de 30 min). Des activités sont proposées aux enfants qui le souhaitent (jeux collectifs, bricolages, ateliers de détente, lecture, jeux de société). Ce temps est accessible aux enfants qui ne mangent pas au restaurant scolaire.







Nouveaux rythmes scolaires : où en est-on?



Paroles d'élu: Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et à la vie sportive

COMMENT S'EST CONSTRUITE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES À PONT SAINT MARTIN ?

La municipalité a démarré une réflexion autour de cette réforme dès les premières annonces de l'État début 2013. Elle a décidé de s'appuyer sur les compétences et l'expérience de la FAL (Fédération des Amicales Laïques), fédération reconnue au niveau national pour son action dans le domaine de l'éducation populaire et de l'animation. Après consultation des principaux acteurs concernés par la réforme, la municipalité a décidé de programmer la mise en place de ces nouveaux rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014, ce qui permettait de laisser une large place à la concertation. Celle-ci a eu lieu au sein d'un comité de pilotage composé des élus, de la FAL, des services municipaux, des enseignants des 3 écoles, des délégués départementaux de l'éducation nationale, des associations de parents d'élèves puis, ensuite, des associations de loisirs locales. Cette concertation a abouti à la construction d'un Projet Educatif de Territoire (PEDT).

QUELS SONT LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE CE PEDT?

En premier lieu, le PEDT s'est fixé pour objectif de permettre une transition sereine entre les temps scolaires et périscolaires, tout en préservant le respect du rythme de chaque enfant (en distinguant les maternelles et l'élémentaire). Ces nouveaux temps d'accueil pédagogiques doivent favoriser la découverte et l'expérience de diverses activités : artistiques, culturelles, scientifiques et sportives, en veillant à ne pas être dans une démarche de suractivité.

COMMENT SE TRADUISENT CES OBJECTIFS AU QUOTIDIEN?

Au quotidien, afin de garantir l'équité entre les écoles, les élèves bénéficient des mêmes propositions d'activités, que ce soit au niveau des parcours, des ateliers ou des jeux récréatifs. La municipalité, sur proposition de la FAL, a retenu l'idée d'un choix d'activités effectué directement par les élèves. Par exemple, pour les ateliers, dès le début du temps de TAP, les animateurs se

positionnent dans les cours, avec des pancartes indiquant l'activité qu'ils proposent ce jour. Les enfants se dirigent selon leur envie et affinité vers leur animation préférée. En règle générale, les choix des enfants sont respectés ou reportés au jour suivant si un groupe est trop important.

COMBIEN COÛTENT LES TAP?

Pour les parents ? Rien du tout ! La municipalité a fait le choix de la gratuité pour tous. Néanmoins, proposer des activités de qualité a un coût pour la collectivité et il n'est pas moindre. Pour l'année scolaire 2014/2015, il pourrait s'élever à 90 000 €. Ce coût est actuellement, en partie, pris en charge par le fonds d'amorçage et la Dotation de Solidarité Rurale provenant de l'État et des financements de la CAF.

APRÈS QUELQUES MOIS DE FONCTIONNEMENT, QUEL EST LE PREMIER BILAN DE CETTE MISE EN PLACE ?

Le bilan est extrêmement satisfaisant ! La dernière réunion du comité de pilotage a été organisée fin octobre et a permis à chaque acteur d'exprimer son ressenti. Les avis sont majoritairement positifs notamment concernant le retour au calme dans les classes, très apprécié par les enseignants qui gagnent ainsi du temps d'enseignement. La question du choix effectué directement par l'enfant, sans information préalable auprès des parents, a été abordée. Pour nous, c'est bien à l'enfant qu'il revient de choisir son activité ou son parcours, en toute liberté. Et l'enthousiasme des enfants nous le confirme.

Des points d'étape réguliers seront organisés tout au long de l'année pour permettre au comité de

pilotage de suivre l'évolution de ces nouveaux rythmes scolaires. Gageons que la concertation mise en place favorisera la satisfaction de tous et des enfants en premier lieu!

On aime bien avoir des jours ou on ne fait pas d'activités pour jouer avec nos copains











LIBRE EXPRESSION

Le millefeuille territorial! Un vrai casse-tête!

La rationalisation de l'organisation territoriale est une question lancinante. En effet, si les lois de décentralisation successives de 1982-1983 et 2003-2004 ont transféré à chaque niveau de collectivité un certain nombre de compétences, elles n'avaient pas pour autant restructuré, jusqu'à ce jour le paysage des collectivités.

Une carte administrative fragmentée et morcelée, source de complexité de l'action publique locale.

Avec la suppression des départements et la restructuration des régions, l'État lance enfin une réforme structurelle visant la simplification de cette carte administrative. Dans ce cadre, il est attendu des EPCI* à fiscalité propre (communauté de communes de Grand Lieu), qu'elles prennent du poids dans l'échiquier administratif.

Au nom d'un principe de réalité, nous avons, avec nos partenaires de Grand-Lieu lancé une large réflexion sur le devenir du Syndicat de Pays de Grand Lieu Machecoul Logne, strate administrative intermédiaire dont la pertinence des missions reste à évaluer.

En cette période de disette budgétaire, il nous semble responsable de nous intéresser au rôle de cette instance générant pour notre communauté une dépense de plus de 200 000 €.

Dans ce contexte, le conseil communautaire de la CCGL s'est prononcé contre la transformation automatique du Syndicat de Pays de Grand Lieu Machecoul Logne en PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

En effet, à l'heure où nous avons engagé une réflexion sur le devenir du syndicat de pays, l'État nous propose une démarche « à l'envers » en nous proposant « l'emballage » sans en définir le « contenu ».

Méfiants, nous souhaitons que ce PETR ne préfigure pas les contours des futures EPCI. Les volontés et les décisions des élus locaux devant être respectées. C'est la démocratie.

Le groupe majoritaire « Ensemble Réussir Pont Saint Martin »

*EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale.

LIBRE EXPRESSION

Concertation à retardement

L'année dernière le PLU a vu son application effective. Il va bouleverser l'évolution de Pont Saint Martin pour les dix années à venir. Réalisé sans réelle ambition, ce PLU pose déjà des problèmes.

Les jardins du bourg ont été le premier grain de sable. L'équipe en place a été bousculée, faute d'avoir préparé une concertation en amont avec les riverains et les propriétaires. Aujourd'hui, il faut modifier le PLU, ce qui occasionne un coût supplémentaire dont la commune aurait pu se passer.

L'expérience des jardins du bourg n'a servi à rien, la nouvelle équipe majoritaire recommence les mêmes erreurs.

Faute d'une réelle concertation sur le projet, les riverains du 35 rue de Nantes se sont regroupés en association et sont venus exprimer leur mécontentement lors du conseil municipal du 9 octobre.

Dans le mensuel "Vue du Pont" de novembre, chaque Martipontain a découvert les projets en cours ou à venir dans le "dossier" sur le logement.

Le projet immobilier du "Moulin Olive" est livré au travers d'un plan, sans explication, sans information précise.

La commission et le comité consultatif de l'urbanisme, n'ont pas été consultés, ni informés.

Les mêmes causes pourraient produire les mêmes effets.

Pourtant, dans chaque support de communication, les élus de la majorité font état de leur volonté de concertation sur les projets à venir.

Le dire c'est bien, le faire c'est mieux!

Les élus Pont Saint Martin Avance

USP Tennis de table 2014/2015

Le tennis de table est une discipline sportive qui se pratique, à la fois, par équipe et individuellement. C'est pour ça que chaque joueur est soumis à un calendrier sportif à deux registres. On trouve donc un championnat individuel qui se décline dans tous les âges (11 jeunes de benjamin à junior), des seniors et 11 vétérans.

Par équipe, l'association martipontaine se tient bien avec ses 5 équipes "jeunes" (1 junior, 1 cadet, 2 minimes, 1 benjamin), avec ses 5 équipes départementales (2D1, 1D2, 1D3, 1D4), avec ses 4 équipes régionales (1R1, 2R2, 1R3) et ses 2 équipes vétérans.

Un entraîneur diplômé d'État (Thomas Lemansec) est présent tous les mercredis, pendant 4 heures pour faire progresser les jeunes débutants et aussi les plus aguerris. Il est aussi en relation avec les écoles de Pont Saint Martin pour l'initiation et la détection des tout-petits.

Ceci est complété par nos amis pongistes "loisirs" qui se retrouvent chaque jeudi soir vers 21h pour passer un bon moment à la fois sportif et convivial. L'USP Tennis de table compte 90 licenciés traditionnels et une vingtaine de licenciés « loisirs ».



LE BUREAU:

Gilles Rivallin (président), André Saupin (président adjoint), Alan Echappé (secrétaire), Yann et Damien Alletz (secrétaires adjoints), Pierre Périgois (trésorier), Bernard Lechat (trésorier adjoint).

LES COMMISSIONS:

- Hervé Guérin (brûlage relatif au règlement FFTT en vigueur)
- Bernard Lechat (saisies des résultats)
- Audrey Laut (sportive jeunes)
- Eric Lechertier (approvisionnements)
- Gilles Rivallin (communication)
- Philippe Guérin (matériel)
- Damien Alletz (informatique et évènementiels)

Les portes pongistiques sont grandes ouvertes à quiconque voudrait découvrir cette discipline qui est d'abord un jeu avant de devenir un sport et, il y en a pour tous les esprits et tous les niveaux.



Concert des Martin Chanteurs pour l'association Appel Détresse



Le chœur des Martin Chanteurs se produira en concert, avec trois autres chorales

Le dimanche 7 décembre à 15h30 à l'église Saint Etienne de Bellevue à Nantes, sous la direction de notre chef Elizabeth Osadtchy. Nous y retrouverons celle qui fut notre premier chef, Marie-Hélène Belliard.

Nous vous espérons nombreux à franchir la Loire pour venir nous écouter, www.martinchanteurs.fr



Mobilisez-vous pour le Téléthon **AFMTE**



Pour cette édition 2014, 4 familles incarneront le combat le l'AFM-Téléthon. Juliette, Lubin, Ilan, Mouna vivent aux quatre coins de la France. Malgré des situations familiales et des histoires différentes, ces personnes ont en commun l'essentiel : le combat de leurs parents.

Le comité de pilotage de votre commune, conscient de l'importance de cette manifestation, vous propose les animations suivantes :

 Mardi 2 décembre à 18h30 et à 19h30 : cours de renforcement musculaire « portes ouvertes » proposé par l'USP Gym Santé Loisirs suivi d'un verre de l'amitié et vente de peluches toute la semaine pendant les heures de cours (2€).

Venez (être âgé de 18 ans ou +) accompagnée de votre conjoint, ami, collègue, copine... par solidarité avec toutes celles et ceux qui n'ont pas cette chance de pouvoir faire fonctionner leurs muscles!

- Vendredi 5 et samedi 6 décembre : vente de tickets-don au Super U de Pont Saint Martin.
- Samedi 6 décembre : vente de galettes, crêpes, vin chaud, peluches, stylos et petits moulins sur le marché le matin et au Super U toute la journée.
- Samedi 6 décembre : vente de gâteaux sur le marché et animations proposées par le Service Enfance Jeunesse Éducation.

Nous voulons une nouvelle fois relever le défi, montrer que notre commune sait être solidaire grâce à des bénévoles motivés qui comptent sur vous et votre générosité. Merci à tous ceux qui, se sentant concernés, nous apportent leur soutien.



Passerelle des arts: retour sur l'AG du 3 novembre

Passerelle des Arts est une association dite de loi 1901, loi mise en place par W. Rousseau le 1er juillet 1901. Elle introduit dans le droit français la liberté qui permet à chacun de créer une association à partir de 16 ans. Il faut 2 personnes minimum pour en concevoir une. En France, 12,7 millions de français adhèrent à une association. Elle est gérée au quotidien par le bureau et l'assemblée générale en est l'organe souverain. Le 3 novembre dernier ont donc été présentés aux adhérents :

LE RAPPORT MORAL:

- Bilan du cycle précédent et retour sur les thèmes forts de l'année 2013 2014 (expo au printemps, travail des cours enfants et adultes).
- Nouveaux projets et orientations futures (projet interassociatif autour de la Duchesse du Berry, organisation de stages pour les enfants pendant les vacances de février...).
- Aménagement de la salle de la Boîte à Couleurs : installation de bandes aimantées et de cimaises pour accrochage des travaux réalisés en cours.

LE RAPPORT FINANCIER:

Il permet aux adhérents d'avoir une vision claire de la situation financière de l'association.

De plus l'assemblée générale permet de désigner la composition du bureau :

Présidente/trésorière: Françoise Letousse

Secrétaire : Denis Barjolle

Membre du bureau : Françoise Chiron

Le bureau de Passerelle des Arts vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.





ÉCOLE LES HALBRANS

Les CM2 au pays de Ponti

C'est sous une pluie battante que les 30 élèves de la classe de CM2 d'Emilie Serve de l'école Les Halbrans sont allés visiter l'exposition de Claude Ponti le mercredi 15 octobre, au jardin des plantes. Leurs sourires nous ont fait oublier la pluie, comme Ponti la leur a (presque) fait oublier !









ÉCOLE SAINT JOSEPH

Recrutement d'un agent d'entretien

Cherche agent(e) d'entretien pour divers travaux : petite électricité et plomberie, jardinage et bricolage. Contrat 7h/semaine.

Merci d'envoyer lettre de candidature avec vos différentes expériences à :

Ecole Saint Joseph - Mme Mansire 12-14 rue des Combes 44860 Pont Saint Martin



À vos agendas Manifestations du club USP Football

Les 20 décembre (U 11) et 21 décembre (U13): Tournoi en salle U11 et U13

Le 24 janvier : Après-midi Galette des Rois Le 14 mai: Inter-quartiers, inter-villages

Le 30 mai : Soirée de la Cérémonie des Césars

Le 26 juin : Assemblée Générale

MATCHS DE DÉCEMBRE :

Senior A - Champ. DSD 07/12 PSM contre La Chapelle Heulin

Sénior B — Champ. 3ème Division 17/12 PSM contre Nantes St Yves

Sénior C – Champ. 4ème Division 07/12 PSM contre Nantes Don Bosco

STAGE D'AUTOMNE POUR LES ENFANTS DE 7 À 14 ANS (DU LUNDI 27 AU MERCREDI 29 OCTOBRE)





Le stage organisé par Antoine Gérard pour les enfants nés entre 2000 et 2007 s'est appuyé sur les forces vives du club.

Là encore : une réussite ! 10 à 13 encadrants par jour dont 9 seniors bénévoles le tout sous une météo clémente!

L'ambiance au sein du groupe, ce partage du même jeu, de la même passion, le mélange des enfants licenciés du club avec de jeunes Martipontains non lienciés ont été pour nous spectateurs,



une belle image de jeunes heureux d'être ensemble petits et grands.

Tous ont pu partager des objectifs communs ; se réunir pour mieux se connaître, accepter la différence d'âge, respecter les règles du jeu et les arbitres (afin de mieux appréhender les difficultés de l'arbitrage et accepter les décisions prises, ce sont les enfants qui, eux-mêmes et à tour de rôle occupaient ce poste), approfondir les acquis et faire découvrir de manière ludique à des enfants extérieurs au club la pratique du football.

C'est également, l'occasion de promouvoir le bénévolat au sein de nos joueurs seniors.

Bénévoles du club, nous avons pris beaucoup de plaisir durant ces 3 jours à les regarder, les écouter, voir leurs sourires sur leurs visages et l'esprit propre à la pratique d'un sport collectif.

En cette fin d'année 2014, l'ensemble du club vous souhaite de passer d'agréables fêtes!

TOURNO! BABY BASKET

300èME LICENCIÉ:

298 licenciés la saison dernière, le conseil d'administration avait décidé de fêter son 300ère licencié lorsque le club franchirait cette barre.

C'est désormais chose faite. Le dimanche 19 octobre, après le match de Nationale 3 Féminine, le club a remis symboliquement la 300ème licence et effectué le remboursement de son adhésion à Samuel Houmeau.



Samuel est l'entraîneur - manager des équipes Seniors 3 Masculines et Cadettes 2. Il a été joueur jusqu'à l'année dernière, mais malheureusement une blessure l'empêche désormais de pratiquer le basket.

Pour information : en juin dernier, le club était classé 6^{ème} pour le nombre de ses licenciés sur le plan départemental.

À souligner que les clubs qui le devancent sont issus de fusion ou de grandes communes :

1^{er} Rezé Basket 44, 2^{ème} Vertou, 3^{ème} Basse-Goulaine, 4^{ème} La Chapelle Sur Erdre et 5^{ème} Carquefou.

MATCHES SENIORS À DOMICILE :

Dimanche 7 décembre

Seniors 1 Masculins – Rezé Basket 44	15h30
Seniors 2 Masculins – St Philbert de Gd Lieu	17h30

Dimanche 14 décembre

Seniors 2 Filles— Ste Pazanne	. 15h30
Seniors 3 Masculins - Ouche Dinier	. 17h30

ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS JEUNES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE NOËL

- du 22 décembre au 4 janvier pour les équipes jeunes.

TOURNOI BABY BASKET SALLES DES SPORTS

Samedi 13 décembre à partir de 13h30.

RENSEIGNEMENTS:

Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz - Tél. 02 40 32 73 43 **à partir de 19h**. Mail : godarddominique@wanadoo.fr

SITE INTERNET:

http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket

JOYEUX NOËL A TOUS ET TOUTES!



Joyeux Saint Martin

2014 va se terminer, c'est pour nous l'occasion de vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année

EN OCTOBRE:

La fête de la bière :

Débarqués de la région de Zillertal, nos tyroliens, musiciens et danseurs, nous ont offert un spectacle haut en couleurs. Un repas typique animé et dansant, arrosé de bière munichoise, nous a enchantés.

Notre concours de belote :

Comme à son habitude, il s'est déroulé dans la bonne humeur. Merci à tous les participants.

À VENIR:

Le vendredi 12 décembre : Concours de belote - Salle des fêtes

Début des inscriptions 14h / Début du concours 14h30 précises 1 lot à chaque participant

Le vendredi 16 janvier : Concours de belote - Salle des fêtes

Le mercredi 21 janvier : Assemblée générale et galette des rois

Merci de prévoir le paiement de votre cotisation par chèque de préférence.

NOTRE GRAND VOYAGE EN MAI 2015 : LA SICILE ET LES ÎLES ÉOLIENNES

Circuit du mardi 19 au mardi 26 avec départ de Nantes-Atlantique. Inscription dès maintenant avec un acompte de 300€ par personne afin de bloquer la réservation des billets d'avion. Nous tenons à votre disposition le programme.



USP Tennis

La saison a repris avec le pot d'accueil des nouveaux adhérents. Comme chaque année, c'est l'occasion de présenter l'ensemble de nos bénévoles. Une belle soirée sous un soleil radieux.

Le club a mis en place pour la première fois un stage durant les vacances de la Toussaint. Une belle réussite avec 3 sessions :

- 1 stage avec 6 adultes
- 1 stage « débutant » avec 5 jeunes
- 1 stage « perfectionnement » avec 5 jeunes.

Le championnat a repris début novembre et de nombreux challenges nous attendent !

Treize équipes adultes ont été engagées dont 1 équipe homme en région, et 1 équipe jeune.

Nous espérons faire aussi bien que l'an passé voire encore mieux. Alors, n'hésitez pas à venir encourager l'ensemble de nos équipes jeunes et seniors.

Le prochain RDV : galette des rois le16 janvier

Cette fin d'année est aussi l'occasion de vous souhaiter à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures!



AssociationMusique et Danse

PORTES OUVERTES AUX COURS DE DANSE

La semaine du 15 au 19 décembre, les familles sont invitées à venir assister aux cours de danse de leur enfant.

INTERRUPTION DES COURS

Les cours de danse et musique s'interrompent durant les vacances de Noël du lundi 22 décembre au dimanche 4 janvier. Ils reprendront à partir du lundi 5 janvier.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

La maison de retraite La Roselière

se refait une beauté...

La maison de retraite La Roselière vient de fêter ses 25 ans. Elle a été construite à partir de 1987 suivant des normes architecturales adaptées aux conditions de l'époque, en termes de mode de vie et de réponses aux besoins des personnes âgées. Ces besoins avaient été recensés après de nombreuses visites de maisons de retraite par la commission composée notamment d'élus, de non-élus et

de professionnels. Depuis cette période, les normes ont évolué, les besoins et les conditions de vie ont aussi changé.

Anne Madinier, directrice : "La possibilité pour les résidents de disposer d'un salon-salle à manger privé pour recevoir leurs proches devenait une obligation. Un agrandissement de certains locaux communs dans les étages devenait aussi nécessaire pour mieux répondre au vieillissement des résidents

et à la dépendance. La confidentialité du travail des personnels d'accueil et de la comptabilité était à améliorer. Un plus grand local d'accueil de tous les résidents et de leurs familles devenait également nécessaire. Cet espace d'accueil mieux adapté permettra une organisation plus souple et plus confortable quand tous les résidents de l'établissement sont réunis pour les goûters anniversaires, la fête de Noël,... et lorsque différentes animations

ou rencontres sont organisées avec Pause Café ou des classes, par exemple".

Madeleine Bournigal, présidente de l'association de gestion La Roselière: "Le conseil d'administration de la maison de retraite a souhaité mieux répondre aux normes actuelles et aux nouveaux

besoins. Le personnel et les familles ont été largement associés aux réflexions, à la rédaction du cahier des charges, à la finalisation du projet, comme à la définition des conditions d'exécution du chantier par rapport au confort des résidents et aux conditions de travail du personnel. C'est un travail collectif".

Le conseil d'administration a confié la maîtrise d'oeuvre des travaux de restructuration

et d'extension à Daniel Lambert, architecte martipontain. André Variot, en charge du suivi des travaux : "La zone de chantier est totalement isolée. L'accueil habituel désormais situé dans la zone du chantier est déplacé dans le local servant de chapelle. Les travaux vont durer une dizaine de mois. Tout est fait pour perturber le moins possible les résidents et personnels".



L'Elan fête Sainte-Cécile



Pour terminer l'année sur une bonne note, les musiciens de la musique de rue « L'Élan » étaient réunis le 30 novembre pour fêter Sainte-Cécile. Ils ont animé la messe en l'honneur de leur sainte patronne, pour y interpréter des morceaux tels que « Olympic fanfare and theme» de John Williams, « Hallelujah » de Jeff Buckley et « I will follow him » du film Sister Act. Ensuite les musiciens ont défilé vers le 3ème Lieu où ils ont remis

des trophées, pour récompenser de leur fidélité à l'Élan, cinq de leurs membres :

- Raymonde Guillet et Stéphane Rayneau pour leurs 10 ans de musique.
- Mickaël Belliard, Jean-Claude Fravalo, et Henri Guillaud dit « Tonton » pour leurs 30 ans de musique.

DATES À RETENIR:

Le 5 ou 6 décembre : participation au Téléthon

Le 24 janvier : soirée dansante (menu Choucroute) avec orchestre à Saint Philbert de Grand Lieu.

Prochainement des musiciens de l'Elan passeront à votre domicile pour vous proposer leur traditionnel calendrier. Nous comptons sur vous pour leur réserver votre meilleur accueil. Merci.

L'Elan vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les rendez-vous de décembre

mardi nardi samedi same

Représentations théâtrales « Pyjama pour six » Par la Troupe à l'Ognon 20h30, salle des fêtes

Mercredi

Spectacle « Bulle et Bob préparent Noël »

avec Natalie Tual

Enfants de 2 à 6 ans accompagnés d'un adulte 16h, salle d'animation du 3ème Lieu



du Dimanche décembre | 31

Exposition « Les livres c'est bon pour les bébés » Salle d'animation du 3ème Lieu



samedi

Téléthon (voir programme p.16)

Jendi

Conférence-rencontre « La peur, le tout petit, l'adulte et le livre »,

avec Marie-Anne Gravouille

20h, salle d'animation du 3ème Lieu



Nendredi

Concours de belote, organisé par le Joyeux Saint Martin 14h, salle des fêtes

⁸ 13

Tournoi de baby-basket, organisé par l'USP Basket 13h30 à 20h, salle Gardin

Portes ouvertes aux cours de danse, organisées par Musique et Danse

Mercredi

Heure du conte, organisée par la médiathèque Le 3ème Lieu

- 15h30 pour les 6-9 ans
- 16h15 pour les 4-6 ans

Inscriptions gratuites au 02 40 32 79 27

18 Jendi

Conseil municipal, 20h30, salle La Charmille

20 Samedi

La toute-petite heure du conte,

organisée par la médiathèque Le 3ème Lieu

Pour les enfants de 0 à 4 ans - 10h30. Boîte à Lectures

samedi dimanche dimanche 21

Tournoi de football en salle U11 et U13,

organisé par l'USP Football

Salles Gardin, Gatien et Coubertin

Messe des familles Dimanche 7 décembre à 11h Horaires des messes de Noël

24 décembre à 19h30

25 décembre à 10h30



Des permanences en direction des acteurs de la vie associative

Des accueils individualisés sont organisés en direction des associations par le CRVA* (porté par la FAL 44) en partenariat avec les collectivités du Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne.

Trois permanences mensuelles sont proposées et des rencontres collectives sur des thèmes d'actualité sont programmées au cours de l'année ainsi que des petits-déjeuners associatifs.

Pour répondre à vos interrogations administratives, financières, de développement, d'organisation (...), et pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Aurélien Chauvet au 02 51 86 13 58 ou achauvet@fal44.org.

HORAIRES DES PERMANENCES

3ème mercredi du mois — 9h30/12h30

Résidence des jeunes travailleurs 141, rue de l'Île Verte — St Philbert de Grandlieu

2^{ème} mercredi du mois — 9h30/12h30 Mairie de Legé

3^{ème} mercredi du mois — 14h30/17h30

Service Culture et Vie associative 14, rue de la Taillée 44270 Machecoul

*Centre de ressources à la vie associative porté par la FAL 44 (Fédération des Amicales Laïques)

Diffusion d'un film-documentaire

Les bistrots-mémoire et le CinéPhil sont heureux de vous présenter le film-documentaire : FLORE, réalisé par Jean-Albert Lièvre.

La séance aura lieu le 8 janvier à 20h30.

À l'issue de la projection, une soirée-débat sur la maladie d'Alzheimer est organisée et vous pourrez partager un moment d'échanges et de convivialité autour d'un verre.

Domus dans le champ de l'action sociale

Domus est une association d'aide à domicile et de portage de repas, implantée depuis 25 ans sur le secteur du Sud Loire. L'association œuvre sur 25 communes : de Vue à Geneston et de Vertou à Arthon en Retz en passant par les communes du SIVOM mais aussi la Chevrolière et Saint Philbert.

MISSIONS:

Aide aux familles : Entretien du cadre de vie, garde d'enfants à domicile, accompagnement de jeunes en situation de handicap.

Portage de repas à domicile : Des repas complets et équilibrés livrés sur 25 communes 7j/7. Possibilité de proposer des menus de « régime ».

Aide à la personne : Accompagnement à la toilette, aide à l'habillement, courses, aide au ménage, préparation de repas, aide aux déplacements.

PUBLICS:

Personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants, actifs.

LES « PLUS » DE DOMUS :

Un accompagnement dans le montage des dossiers de financement.

DOMUS EN CHIFFRES EN 2013:

55 772 heures à domicile 29 000 repas distribués 753 usagers accompagnés

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 16h au **02 40 26 40 72** ou **domus3@wanadoo.fr** / 49, rue des Frères Rousseau 44860 Saint Aignan de Grand Lieu

Don du sang bénévole



L'association fédérée pour le Don du Sang Bénévole - ADSB - de Pont Saint Martin, remercie les 534 donneurs qui ont répondu présents lors de nos cinq collectes en 2014.

Un grand merci et les félicitations de l'ADSB aux 37 nouveaux donneurs venus pour la première fois. Les membres du bureau les encouragent à revenir prolonger leur geste en faveur des malades lors des collectes de 2015.

Les personnes des groupes rares, 0- et B-, sont cordialement invitées à venir rejoindre les autres donneurs. Par ailleurs, l'Etablissement Français du Sang a un très grand besoin de personnes vaccinées contre l'hépatite B.

En France, le don des produits sanguins - sang, plasma et plaquettes - est anonyme et bénévole. Le don éthique garantit le libre consentement du donneur. La non-rémunération des dons permet d'éviter toute éventuelle dissimulation ou désinformation des donneurs sur leur état de santé et il favorise une plus grande sécurité pour le receveur.

Nesoneburgers – nouveau camion snack

Depuis quelques temps, vous avez pu apercevoir un nouveau camion snack sur la place du marché le vendredi soir. Travaillant auparavant dans la restauration, Sébastien Gancel est martipontain. Il a récemment lancé son entreprise : Nesoneburgers.

Ainsi, tous les vendredis soirs, à partir de 18h45, Sébastien vous propose des formules adultes ou enfants composées de produits faits maison : hamburgers, frites, desserts (8,50 \in pour les adultes et 5 \in pour les enfants).

Vous souhaitez commander ? Pas de problème ! Contactez Sébastien au 06 61 48 55 82

Contact : Retrouvez Sébastien sur les réseaux sociaux avec le pseudo « nesoneburgers ».





Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20 h) au lundi matin (8 h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96. Soins à domicile 7 jours sur 7.

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

 7 décembre
 Céline MARECHAL - 02 40 26 81 08

 14 décembre
 Chantal FOUCHER - 02 40 31 00 12

 21 décembre
 Céline MARECHAL - 02 40 26 81 08

 25 décembre
 Chantal FOUCHER - 02 40 31 00 12

 28 décembre
 Christine FAOUAID - 02 40 26 81 08

 1er janvier
 Céline MARECHAL - 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

MARTEAU Zoé SANGARE MASSIDDA Sarah
Les Drouets 33, rue de Nantes

DÉCÈS

BÉNIGUEL veuve BOISSELIER Bernadette

PAROIS Henri SÉCHÉ Jean-Luc

SULMONT Patrice POUVREAU veuve FAVEREAU Simone

MARIAGES

FIOLEAU Gilbert et DELANOË Marylène

Permanences diverses

PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - M^{me} FAVRY

Mercredi 18 décembre de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie.

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanence les mardis 2 et 16 décembre le matin et le jeudi 11 décembre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88.

Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Les jeudis 4 et 18 décembre l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25.

ADIL (Agence D'Information sur le Logement) Mercredi 10 décembre de 11h à 12h.

AUTRES PERMANENCES:

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière.

Siège social : 02 40 36 06 42. Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62.

Conciliateur de Justice

Les vendredis 5 et 19 décembre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55.

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,

- après 20h et le week-end, faire le 17.

Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin Tél.: 02 40 26 80 23 - Fax: 02 40 32 77 51 E-mail: contact@mairie-pontsaintmartin.fr



HORAIRES:

Le lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi) **Le vendredi** : de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h (état civil uniquement)